

Le Fonds de Solidarité est géré par le Réseau des Diplômés d'ISOstéo Lyon, ISOstéo Asso.

Le Fonds de Solidarité a pour objectif de soutenir financièrement les étudiants de l'Ecole dont la situation financière (ou celle de leur répondant financier) s'est dégradée pendant leur scolarité, et qui en font la demande auprès d'ISOstéo Asso.

C'est ainsi qu'à partir de la 2<sup>ème</sup> année, le Fonds de Solidarité peut venir en aide aux étudiants faisant état de difficultés financières sérieuses survenues suite à des événements non connus au moment de l'entrée à l'Ecole en 1<sup>ère</sup> année, sur la base de la redistribution.

Cette redistribution prend le plus souvent la forme d'un prêt sans garantie et sans intérêt ou exceptionnellement, sous la forme d'un don.

Pour obtenir une aide du Fonds de Solidarité, le Répondant Financier de l'Etudiant adresse une demande d'aide par LRAR à ISOstéo Asso Fonds de Solidarité 13 Chemin du Petit Bois 69130 Ecully.

Pour être recevable cette demande comporte :

- Une présentation de la situation
- Une photocopie des avis d'impositions à l'impôt sur les revenus
  - des deux parents de l'étudiant
  - du répondant financier de l'étudiant (sauf si parent)
  - pour l'année précédente l'inscription de l'étudiant à l'école et toutes les années suivantes.

Après étude de la recevabilité de la demande d'aide, une rencontre sera organisée entre le répondant financier, l'étudiant et le Président d'ISOstéo Asso (ou son représentant)

Le Fonds de Solidarité tire ses ressources d'une cotisation unique d'un montant de 500 € qui est obligatoirement versée par tous les Etudiants qui entrent à l'Ecole en 1<sup>ère</sup> année.

(Si l'étudiant entre à l'Ecole en 2<sup>ème</sup> année la cotisation est de 400 €, en 3<sup>ème</sup> année 300€, en 4<sup>ème</sup> année 200 € et en 5<sup>ème</sup> année 100 €).